



Académie de Versailles

« Face à la situation catastrophique avérée, la FNEC FP FO exige plusieurs mesures d'urgence que vous devez prendre immédiatement »

Extrait du courrier à la Rectrice de l'académie de Versailles le 27 juin 2022

[...] Les résultats du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ont été publiés ce jeudi 23 juin en fin d'après-midi. Suite aux résultats des 3 concours publics du CRPE pour l'académie de Versailles, les chiffres catastrophiques que nous dénoncions au Comité technique académique du 24 mai se confirment.

- externe : seulement 424 admis (pour 1430 postes offerts !)
- 3^e concours : 140 admis
- 2nd concours : 30 admis

594 lauréats sur 1600 postes initialement offerts aux concours, soit **1006 postes** au concours non pourvus ! En outre, un concours supplémentaire de recrutement de professeurs des écoles a été ouvert dans notre académie : à l'issue des épreuves d'admissibilité, nous savons que 696 candidats sont admissibles, pour seulement 200 postes.

Les conséquences directes de ces résultats se font déjà sentir pour les personnels dans les départements de l'académie de Versailles : refus de temps partiels, d'exeat, de disponibilité, de détachement... Et concernant la carte scolaire, une situation inédite depuis des années dans tous les départements (dont la plupart des CTSD ont unanimement rejeté les projets proposés) : principalement due à un très grand nombre de classes non ouvertes en juin, en attente de décisions éventuelles à la rentrée de septembre !

La situation est inquiétante également dans le second degré avec un nombre d'heures supplémentaires qui explose, un nombre croissant de postes non pourvus, des effectifs surchargés dans la plupart des établissements, des classes fermées puis rouvertes sans que l'enveloppe d'heures soit suffisante, des dizaines de délégations d'établissement reçues par les DASEN qui s'entendent dire d'attendre juin, puis septembre, pour voir si leur situation évolue...

A travers ce courrier, nous vous demandons de prendre la décision du recrutement immédiat de la totalité des 52 personnes inscrites sur les listes complémentaires des 2nd et 3^e concours. Si cette mesure est clairement insuffisante au regard de la situation, elle reste indispensable. Le SNUDI-FO s'est adressé le 23 juin en ce sens au ministre Ndiaye.

Nous n'acceptons pas que ces collègues inscrits sur les listes complémentaires puissent se voir proposer un contrat de travail d'un an dans la logique des *job dating* au lieu d'un recrutement d'enseignants fonctionnaires d'Etat sous statut !

Nous vous l'avons rappelé à de nombreuses reprises, et encore une fois le 24 mai avec le vœu intersyndical adopté lors du CTA, la FNEC FP FO exige un recrutement d'enseignants sous statut et refuse la marche en avant vers la précarisation du métier d'enseignant.

La FNEC FP-FO s'est également adressée au Ministre pour exiger **l'arrêt de toutes les fermetures de postes, la création de tous les postes statutaires nécessaires, le retour au recrutement à bac + 3 et donc l'arrêt de la masterisation et de la réforme des concours.**

Face à la situation catastrophique avérée, **la FNEC FP FO exige plusieurs mesures d'urgence que vous devez prendre immédiatement, Madame la Rectrice :**

- recrutement immédiat des 52 personnes inscrites sur les listes complémentaires des 2nd et 3^e concours
- ouverture d'une liste complémentaire, la plus large possible, pour le concours supplémentaire
- organisation d'un concours exceptionnel CRPE à Bac+3 dans les plus brefs délais. [...]